



EN RANG, C'EST LE PIED

En juin se clôturait l'appel à projets régional "rangs piétons", soutenant de nouvelles initiatives communales, avec l'objectif avoué de décongestionner autant que possible le trafic matinal en faisant redécouvrir à nos enfants les vertus de la marche, mais sous une forme encadrée et donc sécurisée.

A Evere, une expérience de rangs est déjà en place depuis plusieurs années déjà, du moins entre deux écoles et l'académie de musique. Eclaircissement avec sa coordinatrice, Fanchon Martens.



En quoi consiste le "Pedibus", rang piéton mis en place par Evere ?

Fanchon Martens : "Il s'agit de deux rangs scolaires reliant deux écoles communales, Clair Vivre et La Source, à l'académie de musique. Une petite cinquantaine d'enfants qui se rendent à l'académie, principalement des 7-9 ans, y sont donc amenés groupés par un parent bénévole et un accompagnateur mis à disposition via l'Agence locale pour l'emploi (ALE). Le rang se forme quatre fois par semaine. Nous disposons pour l'instant de trois accompagnateurs ALE."

Comment et pourquoi s'est-il mis en place ?

Fanchon Martens : "En 2002, le ministre de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'époque, Jean-Marc Nollet, avait lancé un appel à projets relatif à l'accueil extrascolaire.

La commune d'Evere y a répondu, ce qui a permis mon engagement. J'ai débuté par l'inventaire des initiatives existantes en accueil extrascolaire, ce qui a abouti à un état des lieux et une analyse des besoins sur base de laquelle a été élaboré le programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) pour y répondre. On a alors lancé vers 2003 une série de consultations des parents. On avait en effet relevé que leur temporalité était souvent peu compatible avec celle de l'école. Lorsque cette dernière se terminait vers 15h30 et que commençaient nombre d'activités extrascolaires, une proportion significative de parents ne pouvait, du fait de leur travail, pas y conduire leurs enfants dès lors que ces activités se déroulaient hors des bâtiments scolaires.

Nous avons donc mis en place un rang... vélo. En effet, il existait alors déjà un ramassage scolaire à vélo coorganisé par les communes d'Evere et de Schaerbeek. Nous en avons étendu la portée au mercredi après-midi, pour amener et ramener les enfants aux activités de l'académie, lesquelles sont les plus nombreuses ce jour-là.

Mais nous nous sommes rapidement heurtés à une difficulté organisationnelle : les horaires des cours varient fortement d'un instrument à l'autre ainsi qu'en fonction du passage de chaque enfant. Il fallait donc mettre aussi sur pied une garderie, avant de ramener les enfants.

Nous avons en outre fini par abandonner les vélos au profit de la marche lorsque nous nous sommes rendu compte de la difficulté à transporter à vélo certains instruments de musique.

Pour être complète, je signalerai que nous avons un temps repris un - plus classique - transport par bus, en nous "greffant" sur des ramassages déjà existants pour d'autres écoles. Mais là encore, les difficultés pratiques nous ont obligés à revoir ce système : les bus étaient déjà fort demandés par les écoles, ce qui rendait difficile d'en réserver une partie pour les élèves se rendant à l'académie."

Vous avez ensuite mis en place le Pedibus...

Fanchon Martens : "Oui, nous avons donc instauré nos rangs piétons, les "Pedibus". Ils permettent d'accompagner les enfants d'une quarantaine de familles de deux écoles. En début d'année scolaire, nous adressons les formulaires de demandes aux parents. Ceux qui sont intéressés doivent souscrire à deux engagements, l'un pour les parents, l'autre pour les enfants. Ceux-ci formalisent quelques règles et légitiment surtout l'autorité des accompagnateurs, tant auprès des parents que des enfants. En effet, à défaut de ces documents, leur autorité ne procéderait ni de l'école, ni du cercle familial dont ils ne font pas partie.



Contrairement au système vélo initial, nous n'organisons plus de retours, les horaires individualisés des cours à l'académie rendaient l'organisation trop compliquée. Par contre, nous mettons sur pied une garderie à l'académie même, avec l'aide des accompagnateurs ALE.

Deux fois par an, j'organise des réunions d'évaluation avec les accompagnateurs.

Comme je l'ai dit, le système passe par une certaine implication des parents. Le rang est encadré par un accompagnateur, certes, mais ce n'est pas suffisant et il est donc renforcé par la présence d'un parent. Il s'agit moins de volontariat que d'une petite obligation : chaque parent qui inscrit son ou ses enfants au rang doit s'engager à l'accompagner quatre fois sur l'année, en personne ou par le biais d'un ami, ce qui au final reste bien moins contraignant que s'il devait le déposer lui-même une ou plusieurs fois par semaine. A cet égard, l'implication des uns et des autres varie et il faut donc être vigilant à ce que chaque parent remplisse bien son devoir, pour des raisons d'équité par rapport aux autres. Ce système révèle d'ailleurs la différence de culture scolaire entre les établissements : l'implication est



Coordination Locale pour l'Enfance

Le programme CLE (programme de Coordination Locale pour l'Enfance) permet à la commune de dresser un bilan de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Il détermine aussi des objectifs et des actions concrètes pour cinq ans. Il permet aussi aux opérateurs agréés de recevoir des subsides de l'ONE sous certaines conditions.

Le programme CLE s'inscrit dans le cadre du décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au

soutien de l'accueil extrascolaire qui a été voté le 1^{er} juillet 2003 et promulgué par le Gouvernement 2 jours plus tard. L'arrêté d'application a été approuvé par le Gouvernement le 17 décembre de la même année.

Ce décret initial a été modifié par un décret du 26 mars 2009 (MB du 27 juillet 2009)

On trouve la version coordonnée de ces textes sur le site de l'ONE : www.one.be

A Evere, le premier programme CLE portait sur la période 2005-2010.

naturellement plus forte dans ceux basés sur la pédagogie Freinet, où les parents sont déjà amenés à s'investir activement dans le parcours de leur enfant.

Un élément essentiel à la réussite du projet tient à son acceptation par l'école. Nous ne pouvons travailler efficacement que si la direction nous apporte son soutien.

En termes d'assurance, les enfants sont couverts par celle de l'école, le rang étant repris dans les activités de l'école. Mais ceci ne vaut que parce que ce sont des écoles du réseau communal qui participent au rang. S'il s'agissait d'école d'un autre réseau, la question serait plus floue entre l'assurance de l'école ou celle de l'académie. Enfin, nous demandons dans les engagements aux parents accompagnant de se couvrir par leur assurance RC familiale."

Quel est le budget des Pedibus ?

Fanchon Martens : *"Le budget, outre le travail que je fournis en coordination, se monte au défraiement des trois accompagnateurs. Le rang nécessite une heure de temps (facturée 7,5€ l'heure par accompagnateur) et l'un d'entre eux doit rester le temps de la garderie, soit trois heures (un peu plus le mercredi après-midi). Le tout, quatre jours par semaine."*

Quelles sont les difficultés, problèmes ou défis de ce projet ?

Fanchon Martens : *"Je pointerai en premier celui de la croissance. Actuellement, nos moyens ne nous permettent pas vraiment d'augmenter la taille ou le nombre des rangs. Ceci nécessiterait plus de personnel d'accompagnement, que nous ne sommes pas en mesure de fournir.*

*L'autre limite tient aux contingences de **localisation** et de **public cible** : le rang vise une tranche d'âge définie, essentiellement les 7-12 ans. En dessous de cinq ans, les enfants ne sont pas capables de déplacements sur des distances moyennes, au-dessus de douze ans, ils désirent s'individualiser et ne souhaitent plus faire partie d'un rang. Je constate aussi que nos modes de vie contemporains, basé sur l'omniprésence de la voiture, et plus particulièrement encore quand il s'agit d'enfants, font que ces derniers doivent presque réapprendre à se déplacer à pied. En outre, l'emplacement de l'école est un facteur important : trop éloignée de l'académie, elle ne*

*permettrait tout simplement pas au rang d'effectuer le trajet entre la fin des cours et le début des activités, ou la distance se révélerait de toute manière trop longue pour les enfants. Enfin, la **configuration urbaine** peut aussi se révéler peu compatible avec les rangs : prenez la traversée de l'imposant boulevard Léopold III.*

*Un autre problème tient à nos **accompagnateurs** : nous les engageons via l'Agence locale pour l'emploi, mais ils sont en réalité souvent toujours en recherche d'un autre emploi. Ils ne disposent pas non plus tous des compétences pour encadrer de jeunes enfants. Plus prosaïquement, certains ne veulent tout simplement pas marcher, ou prendre la responsabilité d'accompagner des petits sur la voie publique. La motivation dépend donc d'une personne à l'autre et nous devons y être attentifs. Les accompagnateurs ont bénéficié d'une mini formation d'une heure et demie prodiguée par la zone de police, mais nous sommes conscients de l'insuffisance de celle-ci. Pour bien faire, la formation devrait aborder autant de questions de sécurité routière que pédagogiques. Nous avons d'ailleurs trois mois durant testé un accompagnement par des gardiens de la paix, formés aux traversées, mais l'expérience s'est révélée peu concluante. Ceux-ci manquaient de pratique pour communiquer avec des enfants, ce qui est pourtant d'autant plus nécessaire que, comme je l'ai dit, nous organisons également une garderie. Enfin, deux ALE sur trois ont suivi une formation à destination des encadrants extrascolaires, dispensée par Re-Source Enfance durant les congés de Pâques 2012. Le but était de mieux apprendre à gérer en équipe les conflits, les colères, la violence, à pouvoir adopter des lignes de conduite adéquates. Ce type de formation offre aussi un échange de bonnes pratiques pour ce type d'activités.*

*La **conception du trajet** est enfin un enjeu en soi : il doit être le plus court possible, mais en même temps éviter autant que faire se peut les grands boulevards, les passages de trams ou les obstacles urbains."*

Qu'attendez-vous de l'appel à projet ?

Fanchon Martens : *"Avec l'appel à projets, nous espérons pouvoir étendre notre système à d'autres écoles et au centre culturel, ce qui nécessitera un surcroît d'accompagnement et de coordination. Mais au delà de l'aide apportée, ce soutien régional nous apporterait une reconnaissance."*



Propos recueillis par Philippe Delvaux